



La casse de l'informatique du Trésor continue ! La gestion des horaires du DI remise en cause par la direction !

Le 20/12/06, les personnels du DI étaient réunis par la direction (mais en l'absence du TPG) pour s'entendre dire au cours d'un faux dialogue :

1. Que les temps de transport des missions ne seront plus considérés comme du temps de travail
2. Que les facilités accordées depuis longtemps en raison des contraintes spécifiques des informaticiens sont supprimées (en particulier le cumul de plus de 8 heures supplémentaires dans le compteur de gestion des horaires),
3. Que les heures supplémentaires accumulées (plusieurs centaines d'heures pour certains) seront partiellement écrêtées.

Certains collègues se déplacent plusieurs fois dans le trimestre à Paris. Le CTPM du 11 juillet 2001 avait d'ailleurs acté qu'en cas de sujétion importante, avérée et fréquente ou régulière, le temps de trajet fasse l'objet d'une compensation négociée. Ce même CTPM avait également acté que le temps de trajet entre le Département informatique et le lieu de travail désigné par l'employeur était du temps de travail. La compensation de quatre heures prévue actuellement est donc réglementaire.

Faire une journée de 14 heures pour une mission à Paris ou ailleurs (et de plus sans rentrer dans nos frais), voyager de nuit pour aller faire des installations ou de la formation à Pékin, rentrer au DI après 18h00 dans les embouteillages nantais après une intervention à l'autre bout du département, dépanner par téléphone un serveur à Washington jusqu'à 20h00 (décalage horaire oblige), venir travailler un samedi pour permettre une mise à niveau électrique sans diminuer la disponibilité du réseau et des serveurs, faire des heures supplémentaires pour traiter dans les délais une échéance d'impôt, se rendre au DI le dimanche pour une levée d'alarme, tout cela n'est pas reconnu par nos dirigeants les plus proches comme du travail ou comme des sujétions particulières justifiant un aménagement juste et intelligent de la gestion des horaires !

Ce genre d'attitude envers le personnel tombe d'autant plus mal quand on prétend maintenir le DI dans l'excellence (dixit le TPG) et que les objectifs fixés ont été largement dépassés dans tous les domaines, en partie bien sûr grâce aux heures supplémentaires et à une gestion souple mais contrôlée des horaires (les chefs de service sont là pour y veiller). C'est toujours la même chose, l'administration demande aux agents toujours plus de résultats, quitte à encourager les heures supplémentaires... jusqu'au jour où elle fait un rappel à la réglementation qu'elle a encouragé à ignorer...

Sans une gestion adaptée, on provoque l'indisponibilité des applications dans certains DI, le recours à des équipes du privé sur les plates-formes de production Hélios...

Réagissons ensemble !
Pour cela vous êtes invités à participer à une heure d'information inter-syndicale
Le 25 janvier 2007 à 10h 30 salle 1127

pour discuter de nos exigences et des modalités d'action possibles : arrêt des missions hors du département, arrêt complet des heures supplémentaires, retour des déplacements départementaux pour 18h00, arrêt des astreintes pour le gardiennage du bâtiment du DI, etc.

NOUS SERONS FORTS SI NOUS SOMMES UNIS ET NOMBREUX